

Session de janvier 2004 : investissements majeurs en 2004

Réuni le 12 janvier 2004 en séance plénière, pour le vote de son budget 2004, le Conseil général de l'Aube a fait le point sur son programme d'investissements. D'un montant global de 87 millions d'euros (M€), ce programme comprend :

- 20,5 M€ de fonds de concours (dont 16,1 M€ pour l'aide à l'équipement des communes),
- 66,5 M€ d'investissements directs.

Sommaire

Routes :

- La rocade sud-est de l'agglomération troyenne

Economie :

- Le Parc logistique de l'Aube
- Le Parc d'activités de Torvilliers
- Le Parc d'activités de Brienne-le-Château
- La Technopole de l'Aube
- Le réaménagement de la friche industrielle de Bernon

Formation (enseignement et vie universitaire) :

- L'extension de l'UTT (Université de technologie de Troyes)
- L'extension de l'IUT Troyes (Institut universitaire de technologie)
- L'extension de l'ESC Troyes (Ecole supérieure de commerce)
- La place de vie étudiante sur la Technopole
- La suite du programme de rénovation des collèges

Tourisme :

- La Maison des lacs (Mesnil-Saint-Père)
- Le réaménagement des sites touristiques du bord du lac d'Orient (Mesnil-saint-Père, Géraudot et Lusigny)

Sport :

- Le bâtiment accueil-restauration-formation du Centre sportif de l'Aube
- La halle sportive universitaire (couplée à une salle d'examens universitaires)

Rocade sud-est de l'agglomération troyenne

Rappel du projet :

Achever le contournement de l'agglomération troyenne en réalisant la portion reliant Bréviandes (RN 71) à Saint-Parres-aux-Tertres

(RN19).

Coût global : 50 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de la Région et de la CAT.

Avancement du projet :

- Décembre 2003 : approbation de l'avant-projet sommaire élaboré suite à la concertation menée courant 2003 par le Conseil général.
- Début avril 2004 : lancement, par la Préfecture de l'Aube, de l'enquête préalable à la DUP (Déclaration d'utilité publique).
- 2004 : dès la déclaration d'utilité publique, lancement des procédures foncières.
- 2005 : premiers travaux (ponts et premiers remblais).
- 2006 : réalisation des terrassements, des chaussées et des équipements.
- fin 2006 : mise en service.

Parc logistique de l'Aube (PLA)

Rappel du projet :

Le Parc logistique de l'Aube (PLA), c'est le parc d'activités appelé à se développer sur les communes de Buchères, St-Léger-près-Troyes et Moussey, à proximité du nœud autoroutier A5 / A 26. Embranchement fer. Ses 246 hectares seront dédiés à l'accueil d'activités du secteur logistique (activités de stockage, d'assemblage d'éléments, de réexpédition de produits, etc.).

Le PLA est l'un des 4 parcs d'activités économiques départementaux, autrement dit, l'une des 4 zones identifiées comme stratégiques pour le développement du département en raison de leur emplacement et de l'importance des surfaces disponibles.

Pour mémoire, les 3 autres parcs d'activités départementaux (également portés par le Conseil général) sont :

- la Technopole de l'Aube en Champagne (Troyes-Rosières)
- le parc d'activités départemental de Torvilliers
- le parc d'activités départemental de Brienne-le-Château

Le PLA a obtenu le label régional " parc d'activités de référence ".

Coût global : 34,9 millions d'euros TTC.

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de l'Etat, de la région Champagne-Ardenne et de l'Union européenne.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Avancement du projet :

- automne 2003 : approbation du bilan de la concertation préalable menée par le Conseil général ; désignation du bureau d'études (eau, assainissement, etc).
- du 24 janvier au 25 février 2004 : enquête préalable à la DUP (Déclaration d'utilité publique)
- 9-12 mars 2004 : promotion du PLA à la SITL (Semaine internationale du transport et de la logistique à Paris-Villepinte). Stand commun Conseil général-Aube développement.
- 2004 : dès que la DUP sera effective, acquisition des terrains pour lesquels des accords ont déjà été signés avec les propriétaires ; recours éventuel à la procédure d'expropriation.
- à partir de septembre 2004 : premiers travaux d'aménagements de plate-formes et réalisation de VRD (voiries et réseaux divers) pour commercialisation des premières parcelles.

Parc d'activités départemental de Torvilliers

Rappel du projet :

- Un des 4 parcs d'activités économiques départementaux.
- Situé au 1er péage de Troyes sur l'A5, en venant de Paris. 30 hectares au pied du vignoble de champagne. Embranchement fer.

Coût global : 2,65 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de l'Union européenne.

Avancement du projet :

- la déclaration d'utilité publique a été obtenue.
- l'arrêté de cessibilité des parcelles a été pris.
- une procédure d'expropriation est en cours pour une partie des parcelles.
- 2004 : dès après les récoltes, en août-septembre, premiers travaux d'aménagements de plate-formes et réalisation de VRD (voiries et réseaux divers).

Parc d'activités départemental de Brienne-le-Château

Rappel du projet :

- Un des 4 parcs d'activités économiques départementaux.
- 60 hectares disposant d'une piste d'aviation, sur une ancienne base aérienne de l'OTAN, au cœur du Parc naturel régional de la forêt d'Orient, près des lacs.
- Idéal pour des activités en lien avec l'aéronautique (assemblages, pièces détachées, prototypes...).

Coût global : 9,2 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de l'Etat, et l'Union européenne.

Avancement du projet :

Pour la partie aéronautique :

- la déclaration d'utilité publique a été obtenue.
- la procédure d'expropriation progresse.
- maîtrise foncière attendue courant 2004.

Pour l'autre partie :

- la zone d'activités est presque entièrement acquise par le Conseil général.
- été 2004 : premiers travaux de VRD (voiries et réseaux divers).

Extension de la Technopole de l'Aube en Champagne**Rappel du projet :**

- La Technopole de l'Aube est le plus avancé, en terme de développement, des 4 parcs d'activités départementaux.
- L'Université de technologie de Troyes constitue le cœur de cette zone de 70 ha dédiée à l'entreprise et à l'innovation.
- Sur la Technopole, le Conseil général a développé toute une gamme de structures d'accueil pour les entreprises, de la création au développement : incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises, et hôtel de bureaux (inauguré le 9 janvier 2004).
- La Technopole, ce sont aussi des espaces pour implanter son entreprise.
- Deux extensions y sont programmées sur un total de 20 hectares (14 ha du côté Dubix puis 6 ha côté Gendarmerie).

Coût global : 7,43 millions d'euros TTC .

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de l'Union

européenne.

Avancement du projet :

- Décembre 2003 : désignation d'un bureau d'études.
- Juin 2004 : mise à disposition de la première extension (14 ha).

Réhabilitation de la friche industrielle de Bernon

Rappel du projet :

Comme il vient de le faire à Crancey (3,4 M€), le Conseil général a acquis à Bernon d'anciens bâtiments industriels qu'il rénove. Objectif : faciliter l'accueil d'entreprises en zone rurale et éviter aux communes la formation de friches industrielles.

Coût global : 2,3 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de l'Etat, de la Région et de l'Union européenne.

Avancement du projet :

- 2004 : poursuite des recherches d'un locataire (sachant que des contacts intéressants ont été noués avec une nouvelle entreprise, fin 2003).
- 1er trimestre 2004 : lancement des travaux de réfection générale du bâtiment (maçonnerie, toiture, etc).
- Dès la confirmation de l'arrivée d'une entreprise : lancement de travaux complémentaires d'adaptation, en fonction des besoins.

L'extension de l'UTT (Université de technologie de Troyes)

Rappel du projet :

Accompagner la montée en puissance de l'UTT par une extension de ses locaux d'enseignement, de recherche et de transfert de technologie.

Porter la capacité d'accueil de 1500 à 2000 étudiants.

L'extension portera sur:

- Les espaces de recherche : 2 500 m²
- Les espaces d'enseignement : 1 430 m²
- Les locaux d'administration d'enseignement : 800 m²
- L'espace de vie étudiant : 355 m²
- L'extension de la cafétéria : 150 m²
- La création d'une 2e plate-forme industrielle.

Coût global : 9,72 millions d'euros TTC

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de l'Union européenne, de l'Etat, de la Région et de la CAT.

Avancement du projet :

- Septembre 2003 : choix des architectes.
- Actuellement : études en cours.
- 1er trimestre 2004 : dépôt du permis de construire.
- Automne 2004 : probable démarrage des travaux.
- livraison prévisible : fin 2005.

L'extension de l'IUT Troyes (Institut universitaire de technologie)

Rappel du projet :

- accompagner le développement de l'IUT par une extension de ses locaux
- accompagner en particulier la création du nouveau Département " Services et Réseaux de communication "

L'extension est prévue sur :

- 746 m² pour la tranche ferme(dont 520 m² de salles de cours supplémentaires)
- 892 m² pour la tranche conditionnelle (amphithéâtre de 240 m², 270 m² de bureaux, salles de cours , salles de TP, etc).

Coût global : opération estimée à 1,66 millions d'euros TTC pour la tranche ferme et à 2,30 millions d'euros TTC pour la tranche conditionnelle.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de l'Etat, de la Région et de la CAT.

Avancement du projet :

- En cours : le concours d'architecture (déjà lancé),
- 1er trimestre 2004 : choix de l'architecte,
- fin 2004 : lancement des appels d'offres,
- 2005 : lancement de la 1ère tranche de travaux,
- début 2006 : fin de la 1ère tranche.

L'extension de l'ESC Troyes (Ecole supérieure de commerce)

Rappel du projet :

Il s'agit de construire 450 m² de locaux supplémentaires pour accompagner l'évolution des effectifs de l'ESC sachant qu'une nouvelle bachelor (Bac + 3) y

ouvrira à la rentrée 2004 avec la création d'EMVOL (Ecole de Management de l'Industrie du Voyage et des Loisirs).
L'extension offrira 250 places supplémentaires, réparties en 4 salles de cours.

Coût global : 0,72 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de la CCITA (Chambre de commerce et d'industrie) et de la CAT.

Avancement du projet :

- 2004 : recherche de financements extérieurs, mise au point du projet, recherche d'un maître d'œuvre, consultations...
- 1er trimestre 2005 : mise en service des nouveaux locaux.

La place de vie étudiante sur la Technopole

Rappel du projet :

Afin d'animer la Technopole, il a été décidé de créer, en son coeur, un lieu de vie étudiante comportant certains services (restaurant universitaire, résidences étudiantes, etc). Le tout s'articule autour d'une surface de 3 hectares à aménager pour constituer la place Léonard de Vinci.

Coût global : 1,2 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Financement : Conseil général de l'Aube.

Avancement du projet :

- septembre 2003 : 320 places de parking et les voiries ont été livrés à proximité.
- mai 2004 : livraison de la place centrale

Poursuite du programme de rénovation-restructuration des collèges

Rappel du projet :

- Depuis qu'il a la responsabilité des bâtiments collèges (1986), le Conseil général n'a eu de cesse de les rénover afin d'adapter les locaux aux nouveaux enseignements. Afin, aussi, d'améliorer le confort et la sécurité des élèves et des personnels.
- 19 collèges publics sur 25 ont d'ores et déjà ainsi été entièrement refaits et agrandis.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube

Financement : Conseil général de l'Aube seul (sauf dans le cas des ½ pensions communes avec des lycées, auxquelles la Région participe).

2 collèges en pleins travaux :

- Collège Paul-Portier (Bar/Seine)

Coût global : 11,83 millions d'euros TTC

Avancement du projet :

- Novembre 2003 : livraison de la 1ère tranche de travaux (restructuration du bâtiment ateliers-segpa- technologie-musique)
- Eté 2004 : livraison de la 2ème tranche (construction du restaurant , des cuisines, réserves, etc)
- Juin 2004-décembre 2005 : construction du nouveau bâtiment principal (foyer, CDI, administration, pôle professeurs, espace santé, etc) et aménagement de la cour.
- Juillet 2005-août 2006 : aménagement du bâtiment A (enseignement général, sciences, informatique).

- Collège Marie-Curie (Troyes)

Pierre reconstituée, menuiseries en alu laqué... ce collège sera résolument contemporain. La rénovation va en simplifier le fonctionnement : accès sécurisé, organisation par pôles, nouveaux locaux (CDI, pôle informatique), self-service, accès aux nouvelles technologies (câblage, etc).

Coût global : 8,22 millions d'euros TTC

Avancement du projet :

- septembre 2002 : début des travaux,
- été 2003 : retard dû à la défaillance de l'entreprise chargée des façades,
- septembre 2004 : livraison des deux bâtiments de la 1ère tranche : locaux vie scolaire et Education physique et sportive ; pôles scientifique et technique, enseignement général,
- avril 2005 : livraison du bâtiment administration-enseignement général,
- novembre 2005 : livraison hall, préau, CDI, pôle santé, Segpa, ateliers-garages.
- avril 2006 : livraison cuisine et restauration + salle de réunion.

Fin janvier 2004 : lancement des appels d'offres pour le collège Le Noyer-Marchand (Romilly) et pour sa ½ pension commune avec le lycée professionnel (coût global : 7, 77 M€)

Préparation, dès 2004, de la prochaine vague de rénovations dans 4 collèges :

- Gaston Bachelard (Bar-sur-Aube) : programmation en cours ; lancement des concours d'architecture en 2004 pour le collège et la ½ pension commune aux lycées (estimation : 12 M€)
- Pithou (Troyes) : programmation en cours ; lancement du concours d'architecture en 2004 (coût global : 3,6 M€)
- Chaource : programmation en cours ; lancement du concours d'architecture en 2004 (coût global : 2,8 M€)
- Paul-Langevin (Romilly) : lancement des études préalables en 2004.

La Maison des lacs (Mesnil-Saint-Père)

Rappel du projet :

Il s'agit de construire, en bordure du lac d'Orient, un ensemble de bâtiments destinés à :

- structurer et regrouper l'offre d'activités sportives (voile et autres)
- créer un pôle d'accueil pour les groupes, en lien avec le Centre sportif de l'Aube.

Les 6 450 m² ainsi construits seront répartis en 4 pôles :

- un pôle accueil (administration et vie communautaire).
- un pôle hébergement-restauration de 1770 m² réservé aux groupes (86 lits répartis sur 38 chambres, une salle-à-manger de 235 m², une cuisine de 190 m² et un salon de 150 m²).
- des locaux d'armement et un parc à bateaux pour les clubs et écoles de voile et plongée.
- un gymnase de 1493 m² pouvant faire office de salle polyvalente (sport et animation).

Coût global : 10,65 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de l'Union européenne, de l'Etat et de la Région.

Avancement du projet :

- la mise en conformité du POS de Mesnil-St-Père a entraîné un décalage pour le dépôt des différentes demandes de permis de construire.
- Aujourd'hui, les appels d'offres sont conclus avec les entreprises.
- 1er trimestre 2004 : démarrage des travaux.

Le réaménagement des sites touristiques du bord du lac d'Orient (Mesnil-saint-Père, Géraudot et Lusigny)

Rappel du projet :

Le lac d'Orient constitue, avec l'ensemble du PNRFO, un des attraits majeurs du département. Dans le cadre d'une réflexion globale, le Conseil général a décidé de réaménager chacune des 3 stations touristiques qui le bordent, afin de répondre aux nouveaux besoins en matière de tourisme et de loisirs.

Coût global :

- 13,15 millions d'euros TTC pour le site de Mesnil-st-Père.
- 6 M€ pour les sites de Géraudot et de Lusigny (toute première estimation, à affiner)

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation attendue de l'Union européenne, de l'Etat et de la Région (en cours).

Avancement du projet :

Mesnil-St-Père :

- Le lauréat pour l'aménagement du site vient d'être sélectionné : ce sera le groupement Sogreah-Garcia Diaz, Atelier du paysage et Infra services.
- En 2004 : le concept d'aménagement devra être affiné avec l'ensemble des partenaires et utilisateurs du site. Le Conseil général recherchera par ailleurs des financements extérieurs, notamment auprès de l'Union européenne.

Géraudot et Lusigny :

- Le dossier est au point : le Conseil général s'apprête à rechercher un programmiste qui aidera à formuler les besoins.
- courant 2004 : lancement du concours d'architecture.

Le bâtiment accueil-restauration-formation du Centre sportif de l'Aube

Rappel du projet :

- Transformer radicalement l'ancien bâtiment d'accueil de l'ADPS (rue Marie-Curie à Troyes) pour en faire le siège du Centre sportif de l'Aube.

- Ce bâtiment est destiné à accueillir des groupes de sportifs de tous âges et de toutes disciplines (stages d'entraînement, mises au vert, formations, etc).

Il comprendra, entre autres :

- des salles de formation (400 m²)
- une salle de conférence (700 m²)
- un restaurant de 200 couverts (ADPS).

Le District Aube Football y sera en outre accueilli.

Coût global : 5,9 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de l'Aube.

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de la Région.

Avancement du projet :

- décembre 2003 : début des travaux.
- 2004 : poursuite du chantier tout au long de l'année.
- fin 2004 : livraison du bâtiment.

**La halle sportive universitaire
(couplée à une salle d'examens universitaires)**

Rappel du projet :

- Une halle de sports de 2 520 m² couplée à une salle d'examens de 1 050 m² qui pourra aussi servir de salle multiactivités. Cet équipement polyvalent, qui se situera à proximité de l'UTT, s'inscrit dans une dynamique " enseignement/vie étudiante/centre sportif ".
- La halle de sport abritera : une grande salle de sport, des salles de combat et de gymnastique, une salle de musculation, des locaux communs et le service des sports de l'UTT.

Maîtrise d'ouvrage : Conseil général.

Coût global : 3,47 millions d'euros TTC

Financement : Conseil général de l'Aube avec la participation de l'Etat, de la Région et de la CAT.

Avancement du projet :

- En cours : la finition du projet
- 2ème trimestre 2004 : lancement des appels d'offres auprès des entreprises
- Livraison : rentrée 2005.